

Association des archivistes suisses (AAS)

L'Association des archivistes suisses fut fondée en 1922 lors de l'assemblée générale de la Société générale suisse d'histoire (SGSH). Depuis la révision des statuts en 1997, l'AAS «a pour but de favoriser les contacts entre ses membres, de développer leur collaboration et de les soutenir dans l'exercice de leur activité professionnelle» et «s'emploie à développer dans le public un sentiment de responsabilité à l'égard de la conservation du patrimoine archivistique considéré comme instrument d'administration, comme fondement du droit, comme bien culturel de grande valeur et comme l'une des sources les plus importantes de notre histoire».

L'AAS se compose de membres individuels (à savoir des archivistes qui travaillent dans les archives publiques ou privées de la Suisse et de la principauté de Liechtenstein) et de membres collectifs (services d'archives publics ou privés ainsi que les organisations et les institutions ayant des buts similaires, établis en Suisse ou dans la principauté de Liechtenstein). Le nombre des membres a crû continuellement ces dernières années.

La structure des membres de l'AAS reflète la diversité du paysage archivistique de la Suisse fédéraliste avec ses différents types d'archives: archives publiques de la Confédération, des cantons et communes, archives ecclésiastiques, archives de l'économie privée, des fédérations, des associations, des institutions scientifiques, enfin les institutions d'archives spéciales et virtuelles. Toutes les régions géographiques et linguistiques y sont représentées, ainsi que la principauté de Liechtenstein. L'AAS constitue donc la plateforme la plus importante pour l'échange professionnel et informel entre les institutions d'archives suisses.

L'organe suprême de l'AAS est l'assemblée des membres qui a lieu chaque année dans un autre canton. Le comité est constitué de cinq à onze membres qui représentent par leur composition la structure régionale et fonctionnelle des membres. L'essentiel des activités de l'association se passe dans les groupes de travail de l'AAS. Ceux-ci sont actifs dans tous les domaines d'activité de la profession (records management et archivage électronique, évaluation, normes et standards, accès et communication, numérisation, archives d'entreprises, archives communales ou encore archives ecclésiastiques).

En collaboration avec les groupes de travail, le comité de formation organise et coordonne la formation professionnelle. Depuis 1980, les manifestations suivantes en font partie: le cours de base tenu annuellement, des journées professionnelles sur des sujets spécifiques et le cycle «Pratique archivistique suisse» tous les deux ans. Comme la professionnalisation est liée étroitement à la formation, l'AAS s'est engagé en faveur de la constitution des trois filières dans les services de l'information (apprentissage des agents en information documentaire, Hautes écoles spécialisées et la filière de master MAS ALIS aux Universités de Berne et Lausanne).

Afin de promouvoir l'échange d'informations au sein du milieu professionnel, l'AAS publie depuis 1947 un périodique bilingue. Celui-ci est devenu *arbido* en 1986 lorsque l'AAS a décidé de publier un organe unique en collaboration avec les associations suisses de bibliothécaires et de documentalistes. En 2006, l'AAS lança une série de publications en archivistique et en sciences de l'information (entre autres le manuel *Pratiques archivistiques en Suisse*, 2007). Enfin, pour faire connaître la cause et l'activité des archives à un public plus large, l'AAS organise depuis son 75e anniversaire en 1997 une Journée suisse des archives tous les cinq ans.

Les tâches de l'AAS consistent, entre autres, à entretenir le contact avec les organisations poursuivant des objectifs similaires en Suisse et à l'étranger et à faire du lobbying politique pour les besoins de l'archivage professionnel. L'AAS est donc représentée par des délégués au Conseil international des Archives (ICA), à la Commission fédérale de la protection des biens culturels (CFPBC), à la Société suisse d'histoire (SSH), à la Conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses (CDA) et à la Fédération des utilisateurs de droits d'auteurs et voisins (DUN). Des relations de bon voisinage sont entretenues en particulier avec les associations d'archives dans les pays voisins.

A l'assemblée générale en 1998, l'AAS a décidé d'adopter le Code de déontologie des archivistes. Celui-ci constitue depuis la base éthique pour le travail archivistique professionnel en Suisse.

Association des archivistes suisses (AAS)

Fondation: 4 septembre 1922 à Lenzbourg (AG)

Forme juridique: association

Siège: Berne

Zone d'influence: Suisse et principauté de Liechtenstein

But: professionnalisation de l'archivage en Suisse, coopération entre les archives suisses, garantie de l'accès aux documents d'archives, création d'un réseau des institutions

Membres: 663 membres individuels et 192 membres collectifs (mai 2014)

Présidence: Claudia Engler

Publications: revue *arbido* (quatre fois par année)

Site web: www.vsa-aas.ch/fr

Contact: info@vsa-aas.ch



Claudia Engler

Claudia Engler ist Direktorin der Burgerbibliothek Bern und war Präsidentin VSA-AAS zwischen 2013 und 2019.